



**DÉCLARATION DU SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE
GOUVERNEMENT DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA
REGION DES GRANDS LACS (CIRGL) SUR LA PROMOTION DE LA
PAIX, LA SECURITE, LA STABILITE ET LE DEVELOPPEMENT
DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS**

**5ème SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT ET DE
GOUVERNEMENT**

LUANDA, ANGOLA

15 JANVIER 2014

PREAMBULE

Nous, Chefs d' État et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) , réunis à l'occasion de notre 5^{ème} Sommet Ordinaire à Luanda , en Angola, le 15 Janvier 2014 à l'invitation de S.E M. Yoweri Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Président sortant du Sommet de la CIRGL, en vue d'examiner l'état de mise en œuvre du Pacte sur la Sécurité , la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs;

Rappelant les décisions de notre dernier Sommet Ordinaire tenu à Kampala, le 15 Décembre 2011, les Sommets Extraordinaires tenus à Nairobi, le 31 Juillet 2013, à Kampala le 5 Septembre 2013 et le Sommet Extraordinaire Conjoint CIRGL et SADC sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo tenu à Pretoria, en Afrique du Sud, le 4 Novembre 2013;

Prennant note sur des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte au cours des 2 dernières années, depuis notre dernier Sommet ;

Profondément préoccupés par la récente flambée de violence et l'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire en République du Soudan du Sud et en République Centrafricaine qui a entraîné les morts, les déplacements et la perturbation des moyens de subsistance de milliers de personnes;

Ayant reçu les rapports des réunions du Comité Interministériel Régional (CIMR) et de la réunion du Comité des Ministres de la Défense sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte et la situation sécuritaire prévalant dans la région ;

Saluant et soutenant fortement la médiation en cours du conflit au Soudan du Sud menée par l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) à Addis-Abeba, en Ethiopie, et les efforts en cours de l'Union Africaine visant à stabiliser la République Centrafricaine ;

Saluant le Communiqué Conjoint signé par les Présidents de la CIRGL et de la SADC , et les Déclarations signées par les représentants du gouvernement de la RDC et les anciens rebelles défaits du M23 à Nairobi , au Kenya, le 12 Décembre 2013 concluant le Dialogue de Kampala entre la RDC et le M23 et exhortant le gouvernement de la RDC d'assurer sa mise en œuvre ;

Saluant le Président sortant de la CIRGL S.E le Président Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda pour son leadership et son engagement aux idéaux de la CIRGL, et en particulier pour sa réussite dans la médiation du Dialogue de Kampala entre la RDC et le M23 ;

Félicitant S.E le Président Eduardo dos Santos pour son accession à la Présidence du Sommet de la CIRGL ;

Réaffirmant notre désir de continuer la mise en œuvre de nos engagements à l'Accord cadre des Nations Unies pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région signé à Addis-Abeba le 24 Février 2013 et réaffirmant notre soutien à l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la région des Grands Lacs ainsi qu'à toute l'équipe des Envoyés et Représentants Spéciaux.

DÉCIDONS CE QUI SUIVIT :

I/ Sur la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs:

I. 1. La situation sécuritaire en République démocratique du Congo (RDC)

1. Exprimer nos remerciements pour l'appui apporté aux FARDC par la MONUSCO pour défaire le M23, et au vu des menaces croissantes posées par d'autres forces négatives après la défaite du M23, exhortons la MONUSCO à intensifier urgemment ses opérations pour éradiquer les FDLR, ADF ainsi que toutes les autres forces négatives opérant dans l'Est de la RDC, considérant que leurs activités menacent non seulement la sécurité de la RDC mais également de la région des Grands Lacs ;
2. Féliciter Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni , le Président sortant de la CIRGL en sa capacité comme médiateur, pour ses efforts de paix et le résultat du Dialogue de Kampala, notamment la signature à Nairobi, le 12 Décembre 2013 des Déclarations par le gouvernement de la RDC et l'ex- M23 concernant leurs engagements respectifs, et le Communiqué Final Conjoint par le Président de la CIRGL et Son Excellence Président Joyce Banda, en sa capacité de Présidente en exercice de la SADC ;
3. Apprécier le soutien financier accordé par l'Union Européenne au MCVE à travers l'Union Africaine, et recommander d'accélérer les procédures pour le déboursement de cet appui ;
4. Charger le Secrétariat Exécutif d'accélérer la finalisation du Protocole d'entente entre la CIRGL et la MONUSCO concernant sa collaboration avec le Mécanisme Conjoint de Vérification Elargie (MCVE) ainsi que sa participation à ce mécanisme ;

5. Conformément aux précédentes décisions, exhorter les États membres de renforcer la capacité du MCVE et du Centre Conjoint de Fusion de Renseignements (CCFR) et leur efficacité opérationnelle à travers la mise à disposition des ressources nécessaires leur permettant de s'acquitter de leur mandat.
6. Se réjouir de la tenue du Sommet Conjoint SADC-CIGLR à Pretoria, en Afrique du Sud, le 7 Novembre 2013, et instruire le Secrétaire Exécutif de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre du Communiqué Conjoint Final.
7. Instruire le Centre Conjoint de Fusion de Renseignements (CCFR) à fournir des informations sur le lien existant entre la force négative ADF et le groupe terroriste Al Shabaab dans leur prochain rapport et d'analyser les menaces de terrorisme dans la région des Grands Lacs en consultation avec les États Membres et de proposer des voies et moyens en vue de les combattre efficacement.

I.2 Sur la Situation sécuritaire en République Centrafricaine et République du Soudan du Sud

8. Exhorter l'Union Africaine et ses partenaires à renforcer la Mission pour la Stabilisation de la République Centrafricaine (MISCA) en lui fournissant des ressources et l'appui logistique en vue de lui permettre d'accomplir son mandat, et féliciter les États Membres qui ont contribué aux troupes de la MISCA ;
9. Exprimer l'appui aux initiatives en cours de l'Union Africaine et de l'IGAD de leurs partenaires pour s'attaquer à l'aggravation de la situation humanitaire au Soudan du Sud et en RCA ;
10. S'engager à continuer à offrir un soutien politique et autres formes d'appui aux efforts en cours de médiation en République du Soudan du Sud menés par l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD);
11. Dénoncer les auteurs d'atrocités, crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violences sexuelles, recrutement des enfants soldats au Soudan du Sud pour lesquels ils doivent être tenus responsables ;

II. Sur les questions humanitaires : Réfugiés et Personnes Déplacées Internes

12. Féliciter la République du Burundi pour sa contribution au Fonds d' Assistance Humanitaire de la CIRGL et inviter les autres Etats Membres à honorer leurs engagements.

III. Sur la mise en œuvre de l'Accord Cadre sur la Paix, la Sécurité, et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région

13. Saluer les efforts de S.E Mary Robinson, Envoyée Spéciale du Secrétaire Général pour la Région des Grands Lacs et toute l'équipe des Envoyés spéciaux pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord Cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région et féliciter l'initiative conjointe avec la CIRGL visant à l'organisation d'un Forum de l'Investissement du Secteur Privé dans la région des Grands Lacs.
14. Saluer le Plan d'action sur la mise en œuvre des engagements régionaux, y compris les activités prioritaires, préparé par le Comité Technique de Soutien du Mécanisme Régional de Suivi et lancer un appel aux pays de la Région en vue de sa mise en œuvre ;
15. S'engager à continuer la mise en œuvre de l'Accord Cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région ;
16. Exhorter les États membres à respecter l'esprit et la lettre du **Protocole de Non-agression et de Défense mutuelle** qui interdit aux États membres de soutenir les forces négatives opérant dans les Pays voisins;

IV. Sur la mise en œuvre de la Déclaration de Lusaka sur la Lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles

17. Encourager l'accélération de la mise en œuvre des six outils pour la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et une opérationnalisation rapide de l'Unité Technique pour les Ressources Naturelles;
18. Saluer le lancement du Certificat Régional en RDC et au Rwanda et recommander l'extension du processus de certification dans les autres pays membres, y compris les conditions nécessaires qui donneraient la crédibilité à ce processus, et renforcer la capacité du Comité d'Audit de la CIRGL ;
19. Encourager les Etats membres qui n'ont pas encore accédé au processus ITIE à le faire ;

20. Remercier la BAD pour l'octroi du don de 1.4 millions UC (US\$2.4 million) à la CIRGL
21. Saluer l'engagement de l'Union Européenne à fournir un soutien financier s'élevant à 3 millions d'Euro à travers la GIZ ainsi que l'augmentation de la contribution de la coopération Allemande - GIZ et de l' USAID.

V. Sur la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala de 2011 sur la lutte contre Les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

22. Saluer le lancement de la campagne Tolérance Zéro dans les Etats membres
23. Recommander l'accélération de la mise en œuvre de la Déclaration et la domestication du protocole sur la Prévention et la Répression des Violences sexuelles et Basées sur le Genre, y compris l'adoption de lois nationales spécifiques; la mise en place des Comités Nationaux de coordination multisectorielle de la Déclaration de Kampala et les dispositions de budgets nationaux pour soutenir sa mise en œuvre ;
24. Instruire le Secrétariat à veiller sur la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala dans chaque État membre et d'en faire rapport à la prochaine réunion du CIMR;
25. Saluer la prochaine opérationnalisation du Centre de formation de Kampala pour la lutte contre la violence sexuelle et celles basées sur le Genre;
26. Recommander la promotion et le renforcement de la coopération judiciaire régionale dans tous les domaines.

VI. Sur le Centre Levy Mwanawasa de Lusaka

27. Encourager les Etats membres à honorer leurs engagements auprès du Secrétariat en payant leurs contributions financières régulièrement et en temps voulu pour assurer le bon fonctionnement du Centre de Lusaka.

VII. Sur les Fora Régionaux du CIRGL

28. Souscrire aux déclarations du Forum des Femmes, des Jeunes, des Parlement, de la Société Civile et du Comité de la Prévention du Génocide et approuver les recommandations qui y sont inscrites.

(Handwritten signatures and initials in blue and green ink, including a large signature and a circled signature)

VII.1. Forum Régional des Parlements

29. Prendre note de la tenue de la troisième et la quatrième session ordinaire du Forum des Parlements des Etats membres de la CIRGL à Kinshasa , en RDC, du 22 au 24 Janvier 2013 et du 11 au 13 Novembre 2013 à Bujumbura, au Burundi , respectivement , ainsi que leurs résolutions ;
30. Exhorter les États membres à honorer leurs engagements financiers pour permettre le bon fonctionnement du Forum régional des Parlements.

VII.2. Forum Régional des Femmes

31. Prendre note de la tenue de l'assemblée générale du Forum régional des femmes à Khartoum, au Soudan du 2 au 6 Juillet 2013, et le développement de son plan stratégique triennal ;
32. Recommander aux États membres d'impliquer davantage les femmes dans les processus de paix de la région, particulièrement, dans les pourparlers et les efforts de médiation ;
33. Demander à Mme Mary Robinson , Envoyée spéciale du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies pour la région des Grands Lacs , à travailler en étroite collaboration avec le Forum régional des Femmes de la CIRGL en ce qui concerne la participation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord Cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région.

VII.3. Forum Régional des Jeunes

34. Prendre note du fait qu'en raison de certaines contraintes, le Sommet n'était pas en mesure de tenir sa cinquième Session ordinaire sur le thème : «Jeunesse et Emploi dans les États membres de la CIRGL : Promotion de l'emploi des jeunes pour le développement des infrastructures et l'investissement " ;
35. S'accorder sur le principe de tenir une session extraordinaire consacrée à ce thème dans un délai de 6 mois et exprimer leur gratitude au Gouvernement de la République du Kenya qui a offert d'abriter le Sommet extraordinaire à Mombasa, au Kenya.

VII.4. Forum du secteur privé

36. Instruire le CIMR à établir un Forum du Secteur Privé dans la région des Grands Lacs dans les plus brefs délais , et la tenue d'une conférence des investisseurs pour la région des Grands Lacs pour promouvoir les projets d'intégration communautaire et le développement durable dans la région des Grands Lacs.

VIII. La mise en œuvre du Protocole sur la prévention et la répression du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et d'autres formes de discrimination

37. Instruire le Comité pour la prévention et la répression du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et autres formes de discrimination à entreprendre des vérifications en République du Soudan du Sud et en République Centrafricaine et d'en faire rapport aussitôt que possible.

IX. Sur le Plan stratégique 2014-2018 pour la CIRGL

38. Approuver le plan stratégique de la CIRGL pour la période 2014-2018 et encourager le Secrétariat à mobiliser des ressources auprès des partenaires pour permettre sa mise en œuvre.

X. Sur le budget 2014 pour le Secrétariat de la CIRGL

39. Approuver le budget du Secrétariat Exécutif de la Conférence pour un total de USD 5, 433,674.79 pour l'exercice 2014, y compris le montant de 912.652 US \$ additionnel aux 4.521.023 US \$, découlant de l'incidence financière du nouvel organigramme ;
40. Approuver également le budget de 5.489.093 US \$ pour l'exercice 2015;
41. Souscrire à la nouvelle échelle de la CIRGL quant à l'évaluation des contributions des États membres sur la base de l'échelle modifiée de l'Union Africaine. YKM

XI. Date et lieu du Sixième Sommet ordinaire

42. Prendre note de l'offre de la République du Kenya à abriter le sixième Sommet Ordinaire le 15 Décembre 2015.

Le Sommet a apprécié la présence du Président de la République d'Afrique du Sud, Son Excellence Jacob Zuma, en qualité d'invité d'honneur.

Le Sommet a remercié le Gouvernement et le peuple de l'Angola pour la chaleureuse hospitalité et les excellentes conditions de travail mises à sa disposition pour en assurer le succès. Ⓟ



Fait à Luanda, en Angola le 15 Janvier 2014

1.....
S.E. JOSE EDUARDO DOS SANTOS
Président de la République d'Angola

2.....
H.E PIERRE NKURUNZIZA
Président de la République du Burundi

P.O. Gervais Ruyyikiri
2^e Vice-Président

3.....
H.E.
Président de la République Centrafricaine
Congo

4.....
H.E. DENIS SASSOU-NGUESSO
Président de la République du Congo

5.....
H.E. JOSEPH KABILA KABANGE
Président de la République Démocratique
du Congo

6.....
H.E. UHURU KENYATTA
Président de la République du Kenya

7.....
H.E. PAUL KAGAME
Président de la République du Rwanda

8.....
H.E. OMAR HASSAN AHMED EL
BASHIR
Président de la République du Soudan

9.....
H.E. SALVA KIIR MAYARDIT
Président de la République du Soudan
du Sud

10.....
H.E. JAKAYAMRISHO KIKWETE
Président de la République Unie
de Tanzanie

11.....
H.E. YOWERI KAGUTA MUSEVENI
Président de la République d'Ouganda

12.....
H.E. MICHAEL CHILUFYA SATA
Président de la République de Zambie